

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie Locale et de la Politique de la Ville

Démocratie locale

REF : DDLPV2010002

Signataire : SD/SR

OBJET : Accompagnement des chantiers de rénovation urbaine et sensibilisation au développement durable sur le quartier du Landy.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Considérant, que pour la réalisation du projet d'Accompagnement des chantiers de rénovation urbaine du quartier et de sensibilisation au développement durable sur le quartier du Landy, il est nécessaire de faire appel à des subventions extérieures ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à solliciter une subvention de 12 000 € auprès de la Communauté d'agglomération Plaine Commune pour la réalisation du projet d'Accompagnement des chantiers de rénovation urbaine du quartier et de sensibilisation au développement durable sur le quartier du Landy ;

APPROUVE le projet de convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

AUTORISE le maire à signer la convention au nom de la commune, et à percevoir la subvention afférente au projet, qui sera inscrite au budget municipal chapitre 74.

Pour le Maire

L'adjoint délégué